

Communiqué de Presse

Près de 550 000 euros d'aides du Département depuis 2021 pour les projets d'Amognes-Cœur du Nivernais et ses communes

Le Conseil départemental accompagne les communes, les intercommunalités, les établissements publics ou encore les associations dans leurs projets d'investissements par le biais des contrats cadres de partenariat. Cet engagement, programmé sur l'ensemble du mandat, représente un volume d'aides de **17,7 millions d'euros** pour la période 2021-2027.

Sur le territoire de chaque communauté de communes (et de la communauté d'agglomération de Nevers), un comité de pilotage réunit des élus des communes, du bureau communautaire et du Conseil départemental, afin de définir les projets qui bénéficieront de l'aide financière du Département.

En décembre, le comité de pilotage du contrat cadre de partenariat avec le territoire de la communauté de communes Amognes-Cœur-du Nivernais s'est tenu à Saint-Benin-d'Azy, salle Paul-Doumer. Il a réuni une vingtaine de personnes (maires, membres du bureau communautaire, représentants du Département) autour de **Jocelyne Guérin**, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'accompagnement des territoires, de **Jean-Luc Gauthier**, président de la communauté de communes, maire de Saint-Benin-d'Azy et conseiller départemental du canton de Guérigny, **Corinne Bouchard**, conseillère départementale du canton de Guérigny.

Le contrat-cadre entre le Département et Amognes-Cœur du Nivernais représente une enveloppe **de 1 037 420 €** sur 2021-2027. Entre 2021 et 2023, 307 685,01 € ont déjà été mobilisés au profit des projets du territoire (**18 opérations soutenues**).

L'avenant 2024 défini et validé en comité de pilotage, sera soumis au vote de l'assemblée départementale en mars 2025. **15 nouveaux projets** bénéficieront d'une aide financière du Département, pour un montant total de **240 572 €**.

1. **Communauté de communes** : acquisition de la Maison des ingénieurs de Baye, à Bazolles.
2. **Bona** : requalification du lavoir du bourg.
3. **Crux-la-Ville** : 3^e tranche de rénovation de la couverture de l'église.
4. **Frasnay-Reugny** : aménagement de sécurité sur la D34.
5. **Limon** : aménagement d'un parc avec des espaces de jeu et de détente.
6. **Montigny-aux-Amognes** : 3^e phase de réhabilitation de l'église.
7. **Rouy** : aménagement d'une liaison douce.
8. **Saint-Saulge** : démolition de trois bâtiments en ruine et renaturation sur l'emprise.
9. **Saint-Benin-d'Azy** : phase 1 de l'aménagement du bourg, rue Victor-Hugo.
10. **Saint-Firmin** : réfection de la toiture de la mairie.
11. **Saint-Firmin** : réhabilitation des stations d'épuration dans le bourg et le hameau de Sept-Voies.

12. **Saint-Jean-aux-Amognes** : rénovation d'un bâtiment pour accueillir une Maison d'assistantes maternelles et création d'un logement à l'étage.
13. **Saxi-Bourdon** : restauration de la toiture de l'école.
14. **Vaux-d'Amognes** : rénovation de l'église Saint-Fiacre.
15. **Syndicat mixte d'alimentation en eau potable et assainissement (SMAEPA) de Druy-Parigny** : remplacement de canalisations.

Contrats cadres et DCE : un soutien de 34,7 millions d'euros de 2021 à 2027

L'aide du Conseil départemental aux communes se traduit également dans la **Dotation cantonale d'équipement (DCE)**, répartie à l'échelle de chacun des 17 cantons ; ce soutien représente 17 millions d'euros sur le mandat.

Le total cumulé des contrats cadres de partenariat et de la Dotation cantonale d'équipement s'élève donc à 34,7 millions d'euros.
